2025

2026

Rapport annuel

cosavoir

Centre de ressources spécialisées

Remerciements

Co-Savoir existe parce que des personnes et des organisations choisissent, année après année, de croire à ce que nous faisons. Merci à nos partenaires, nos allié·es, nos collaborateur·ices et nos membres déposants, dont la présence nourrit autant notre travail que notre capacité à le poursuivre.

Un merci sincère à nos bailleurs de fonds; leur appui financier rend possible l'ensemble de nos activités :

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Famille

Secrétariat à la condition féminine

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Patrimoine canadien

Fondation Lucie et André Chagnon

Fondation Solstice

Rédaction
Alexia Damois
Coordination
Cyrielle Casse
Révision
Cyrielle Casse, Marie-Lou Denis, Mélissa Lessard, Denis Noël, Françoise Tani
Design
Marlène-b.

















Membres du conseil d'administration

Représentant les membres déposants

Émilie Tremblay, trésorière, déléguée de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Ama Maria Anney, secrétaire, déléguée de Relais-Femmes

Représentant les groupes nationaux

Denis Chicoine, président, délégué du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Représentant les membres individuels

Rose Henriquez, vice-présidente

AM Trépanier, administratrice

Thais Fernandes Santos, administratrice

Représentant Co-Savoir

Alexia Damois, représentante de l'équipe

Lise Chovino, co-coordonnatrice

Un merci tout particulier à Emmanuelle Chaloux, Marie Martel, Anne-Julie Belleau et Sarah Bouabdallaoui pour le travail accompli et l'implication toujours renouvelée pendant leur mandat au sein du conseil d'administration de Co-Savoir.

Mot du conseil d'administration

À toutes celles et ceux qui font vivre Co-Savoir,

L'année qui s'achève a été, à bien des égards, une année éprouvante pour l'organisme. Des difficultés financières et des enjeux de gouvernance importants ont mobilisé une grande part de notre énergie collective.

Je ne souhaite pas minimiser ces défis. Ils ont été réels, parfois particulièrement intenses, et ils ont exigé des décisions difficiles. Ils ont aussi révélé deux choses essentielles : la solidité de l'engagement des personnes qui portent Co-Savoir et la pertinence de sa mission.

Et cette mission, l'équipe l'a incarnée sans relâche. Malgré le contexte, une grande partie de notre programmation a été maintenue, nos partenariats ont continué de s'épanouir, et nous avons même eu la satisfaction d'obtenir de nouveaux projets, signe que la confiance de nos milieux envers l'organisme demeure bien vivante.

Afin d'assurer la viabilité financière de Co-Savoir, un comité mixte, réunissant des membres du CA et de l'équipe, a entrepris d'analyser notre situation pour élaborer des scénarios de restructuration ancrés dans notre réalité et dans les besoins de nos milieux. Ce travail, invisible et ingrat, a été guidé par une conviction forte : miser sur les forces des personnes plutôt que de se laisser enfermer dans des structures rigides. C'est, à notre sens, une façon profondément cohérente d'aborder l'avenir d'un organisme tel que le nôtre.

À l'aube de la prochaine année, nous examinons la suite avec lucidité et, surtout, avec un plan.

Merci à toutes les personnes qui contribuent et croient en nous, même dans les moments les plus difficiles.

Denis Chicoine
Président du conseil d'administration

En bref : Une année charnière

L'année 2025-2026 a été marquée par le non-renouvellement des ententes Services documentaires et informationnels (SDI) et Espace Alpha pour une deuxième fois consécutive. Ce désengagement majeur a contraint Co-Savoir à des choix opérationnels et stratégiques difficiles. Malgré ce contexte, accès aux savoirs, justice numérique et soutien aux milieux communautaires sont restés au cœur de nos priorités et de nos actions.

Ce que nous avons lancé

Le Lab de Co-Savoir, un espace physique pour la justice numérique

Le projet « L'intelligence artificielle dans les groupes de femmes : mieux comprendre pour mieux choisir »

Les bases d'une campagne de recrutement de membres

Ce que Co-Savoir représente

Une expertise unique et reconnue au Québec et dans la francophonie canadienne

Un organisme qui existe depuis plus de 40 ans parce que l'accès aux savoirs et la justice numérique sont des conditions de participation à la vie démocratique et sociale

Une traduction de chaque financement en ressources accessibles pour nos milieux et les publics qu'ils desservent

Ce que nous avons accompli

En documentation et bibliothèque

38 770
documents dans la collection

464
documents prêtés

165
demandes de référence

126
trousses Lis-moi prêtées

5
tables de documentation tenues

En formation et justice numérique

38
formations offertes

463
personnes formées

17
formations en sécurité et confidentialité numériques

7
activités gratuites au Lab

En diffusion et rayonnement

1 055
sources d'actualité veillées

+ 999
abonnements sur nos plateformes

1
foire féministe avec
86
participant·es

1
nouvelle ressource de vulgarisation sur la justice sociale

Une équipe en train de se redéfinir

Les organismes communautaires vivent au rythme des personnes qui les constituent. L'année 2025-2026 a été une année de transition importante pour l'équipe de Co-Savoir, avec une arrivée porteuse et deux départs significatifs, tout en maintenant la cohérence de nos actions.

En avril 2025, nous avons accueilli Laura Simard-Lemaire en tant que bibliothécaire de liaison. Forte de son expertise en bibliothéconomie et d'un engagement résolu pour la justice épistémique, elle insuffle une nouvelle vitalité à notre centre de documentation et approfondit nos relations avec les membres.

Pendant l'été 2025, Amélie Côté s'est jointe à nous en tant que stagiaire, grâce au soutien de Jeunesse Canada au travail (JCT) et de la Fédération des milieux documentaires (FMD). Elle a consacré son stage à la pérenisation des données qui étaient hébergées sur une infrastructure désuète, contribuant ainsi à la modernisation de notre infrastructure technologique. C'est un travail de fond, peu visible mais structurant, dont nous bénéficions encore aujourd'hui. Merci, Amélie.

Cette année a aussi été marquée par le départ de deux collègues qui ont laissé leur empreinte sur l'organisme.

Miriam Ginestier, co-coordinatrice à l'administration et aux opérations, a quitté l'organisme en mai 2025 après plus d'un an à nos côtés. Son apport au renouveau de nos pratiques organisationnelles reste tangible dans notre façon de travailler aujourd'hui.

Sarah Bouabdallaoui, agente de développement et de formation TIC, a quitté son poste en janvier 2026 après plus de deux ans au sein de l'équipe. Son travail d'accompagnement technopédagogique a laissé des traces durables dans notre relation à l'apprentissage tout au long de la vie. Elle demeure toutefois disponible à titre contractuel pour donner certaines formations.

À toutes deux, un merci sincère et chaleureux.



Photo de l'équipe prise le 24 mars 2026
Crédits : Alexia Damois

Cédric Anderson
Administrateur des technologies informationnelles

Silvie Brouillette
Technicienne en documentation

Cyrielle Casse
Responsable des communications

Alexia Damois
Rédactrice

Sissi de la Côte
Technicien·ne web

Marie-Lou Denis
Productrice de contenus

Manon Huberland
Commis de bibliothèque

Mélissa Lessard
Responsable de la veille et de la diffusion

Denis Noël
Agent de soutien technique

Julie Orhon
Coordonnatrice des formations et de l'accompagnement

Élise Ross-Nadié
Agente de liaison et de mobilisation numérique

Laura Simard-Lemaire
Bibliothécaire de liaison

Françoise Tani Djaby
Responsable des activités administratives

N'apparaissent pas sur la photo

Lise Chovino
Co-coordonnatrice à la stratégie et au développement

Jennifer Burger
Technicienne en documentation

11
bénévoles ont également soutenu le travail de Co-Savoir cette année!

Un organisme qui garde le cap

L'année 2025-2026 a été, à bien des égards, la plus exigeante de notre histoire récente sur le plan organisationnel. Le départ de notre coordonnatrice à l'administration et aux opérations, l'absence prolongée de notre coordonnatrice à la stratégie et au développement, et un conseil d'administration en sous-effectif ont créé un contexte de fragilité interne que nous ne pouvons passer sous silence.

Au-delà des mouvements de personnel, cette période a donc été marquée par une problématique structurante : comment maintenir la continuité et la qualité de nos opérations dans un contexte d'instabilité organisationnelle et financière? C'est dans cette optique que l'équipe a, d'une part, investi un effort considérable dans la création d'outils de collaboration, de transfert des connaissances et de pérennité de la mémoire organisationnelle, et a, d'autre part, fait appel à une firme externe pour réaliser un diagnostic organisationnel.

Du côté de l'infrastructure technologique, Cédric Anderson, notre administateur des technologies informationnelles, a concentré ses efforts sur la stabilisation de nos systèmes, un objectif désormais atteint. Le plan de cybersécurité, entamé l'an passé, a été mis en pause le temps de consolider cette base. C'est une décision assumée : mieux vaut une infrastructure stable qu'un plan de sécurité bâti sur des fondations fragiles. Ce chantier reprendra donc sur des bases solides l'an prochain.

Ce que cette année nous a appris, c'est que la résilience organisationnelle se construit outil par outil et décision par décision.

Les Services documentaires et informationnels (SDI) et Espace Alpha : qu'en est-il cette année?

De 2011 à 2024, les ententes Services documentaires et informationnels (SDI) et Espace Alpha ont été renouvelées grâce au programme de soutien à des partenaires en éducation (SAP) du ministère de l'Éducation du Québec. Bien avant cela, quatre protocoles avaient été signés entre ce qui était alors le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) et l'ancien ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Au fil des années, les SDI et Espace Alpha sont devenus deux programmes phares et uniques en éducation des adultes au Québec et dans la francophonie canadienne.

- Ils ont permis de donner accès à des ressources éducatives, pédagogiques et scientifiques de qualité au personnel enseignant et de formation des milieux de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation, incluant l'éducation populaire.
- Ils ont soutenu une utilisation critique, efficace et inclusive des technologies numériques dans les groupes d'alphabétisation.

Toutefois, le 5 mai 2025, nous avions reçu une réponse négative pour le renouvellement de ces ententes pour l'année 2024-2025. Plusieurs de nos services avaient alors dû être ralentis ou mis en pause. Puis, le 1er avril 2026, nous avons reçu une nouvelle réponse négative pour l'année 2025-2026.

Face à ces deux refus consécutifs, Co-Savoir a dû prendre des décisions difficiles pour assurer la continuité de ses activités essentielles. L'équipe a travaillé dans un contexte d'incertitude financière soutenue qui a inévitablement affecté notre capacité d'action. Si ce rapport annuel est donc moins exhaustif que les années précédentes, ce n'est pas par manque de rigueur, de motivation ou de travail – bien au contraire –, mais parce que nos ressources ont été concentrées là où elles étaient le plus nécessaires.

Les pages qui suivent témoignent de ce qui a tenu.

Ces refus de financement n'ont pas seulement affecté Co-Savoir comme organisation, ils ont eu des conséquences directes sur les milieux que nous desservons :

- Réduction de l'accès à des ressources éducatives de qualité et à de l'information stratégique soigneusement sélectionnée;
- Diminution du soutien aux groupes en alphabétisation;
- Frein à l'intégration critique des technologies numériques.

Par conséquent, pour plusieurs organismes, cela signifie moins de capacité à soutenir les personnes en situation de vulnérabilité.

Faire vivre le centre malgré tout

Pour l'année 2025-2026, nous avions deux priorités : rendre accessibles la documentation et les outils documentaires, et maintenir le centre comme un lieu vivant d'échanges et de pratiques de savoirs. Ces ambitions se déclinaient en quatre objectifs concrets : réévaluation des trousses et minibibliothèques, évaluation de la collection, maintien de la permanence et de l'espace d'accueil, et mise à jour des politiques et procédures documentaires.

La réalité de l'année en a décidé autrement. La coupure des ententes SDI et Espace Alpha a directement affecté notre capacité à atteindre ces objectifs : le service de prêt de minibibliothèques et de trousses a été mis en pause, le temps consacré à la liaison avec les organismes communautaires a dû être réduit, et la bonification de notre collection a ralenti. L'évaluation de l'offre de trousses a été entamée, sans pouvoir être menée à terme. La mise à jour des politiques et des procédures a progressé, sans être complétée. La permanence et l'espace d'accueil sont quant à eux restés ouverts tout au long de l'année.

Dans ce contexte, les réalisations de l'équipe Documentation et bibliothèque n'en sont que plus remarquables. Elle a travaillé assidûment à l'organisation du système de classification et d'archivage interne, un chantier structurant qui professionnalise nos pratiques et facilite notre travail quotidien. Elle a réaménagé la salle de traitement dans le même esprit. Elle a assuré un travail de référence soutenu.



Manon, Laura et Silvie (sans oublier Gaston) avec la collection de zines

Elle s'est également rendue au Congrès des professionnel·les de l'information (CPI) et à d'autres événements structurants, assurant ainsi représentation et formation continue.

Pour le lancement du Lab en septembre 2025, l'équipe a dépoussiéré des trésors de notre collection afin d'animer une table de documentation inédite.

Enfin, la collection de zines de Co-Savoir continue de se développer. Unique dans le milieu communautaire, elle a été mise en valeur lors de la foire aux pratiques féministes en mai 2025, où un atelier de création de zines a été offert. Nous espérons pouvoir continuer à faire rayonner cette collection inspirante, comprenant aujourd'hui 111 titres, qui incarne à sa façon notre vision d'une documentation vivante, ancrée dans la justice épistémique et accessible à tous·tes.

Le rayonnement de notre collection et de notre expertise bibliothéconomique en chiffres

38 770
documents dans la collection, dont

13 989 documents numériques

40
visites sur place, dont

10 visites guidées

464
documents prêtés

165
réponses à des demandes de référence

5
tables de documentation

En somme, malgré les contraintes, l'équipe a réussi à maintenir ce qui fait le cœur de Co-Savoir :

- Un accès à des ressources de qualité;
- Un espace vivant;
- Une expertise mobilisable et mobilisatrice.

Ce maintien témoigne de la pertinence et de la solidité de notre mission, même dans un contexte de recul des financements publics.

Le projet « Lis-moi » : renouer avec la lecture et les livres

En partenariat avec l'Association québécoise des Salons du livre (AQSL), Co-Savoir coordonne le traitement documentaire et les envois des trousses d'activités littéraires du projet « Lis-moi ». L'organisme dispose aujourd'hui de 12 exemplaires de 8 trousses thématiques à l'emprunt, qui ne restent pas longtemps sur les étagères : nous avons enregistré pas moins de 126 prêts cette année.

Ce projet mobilise toute l'équipe du centre de documentation et met en valeur ce que Co-Savoir fait de mieux : rendre des ressources de qualité accessibles aux milieux qui en ont le plus besoin.

126
prêts
2025-2026



Renforcer notre pôle en justice numérique

Former et accompagner les groupes malgré les turbulences



L'atelier « Découvrir Linux »

L'année 2025-2026 a mis l'équipe de formation à rude épreuve. Entre les coupures de financement, le départ de notre formatrice dédiée et l'absence prolongée de coordination organisationnelle, la priorité a été de maintenir une offre cohérente tout en répondant aux demandes reçues. C'est grâce au soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon et du Secrétariat à la condition féminine que nous avons pu continuer à proposer des ateliers gratuits et à animer le Lab de Co-Savoir.

Nos efforts se sont concentrés sur deux axes : les formations en présence et notre pôle de justice numérique. 17 formations portant sur la sécurité et la confidentialité numériques, incluant notre formation spécifique sur la Loi 25, ont été offertes, de plusieurs manières : à distance, au Lab, et directement dans les organismes membres. Une nouvelle formation sur les particularités de l'éducation aux adultes a également été lancée, en présence et à distance. Du côté du Lab, les ateliers Découvrir Linux et Slow-tech ont accueilli le grand public gratuitement, tout comme un Midi Co-Savoir consacré à Mastodon.

Le transfert de nos expertises en chiffres

38
formations dispensées, pour un total de

463
personnes formées

17
formations sur la sécurité et la confidentialité numériques, incluant la Loi 25

5
nouvelles formations et ateliers synchrones, déjà suivis par

88
personnes

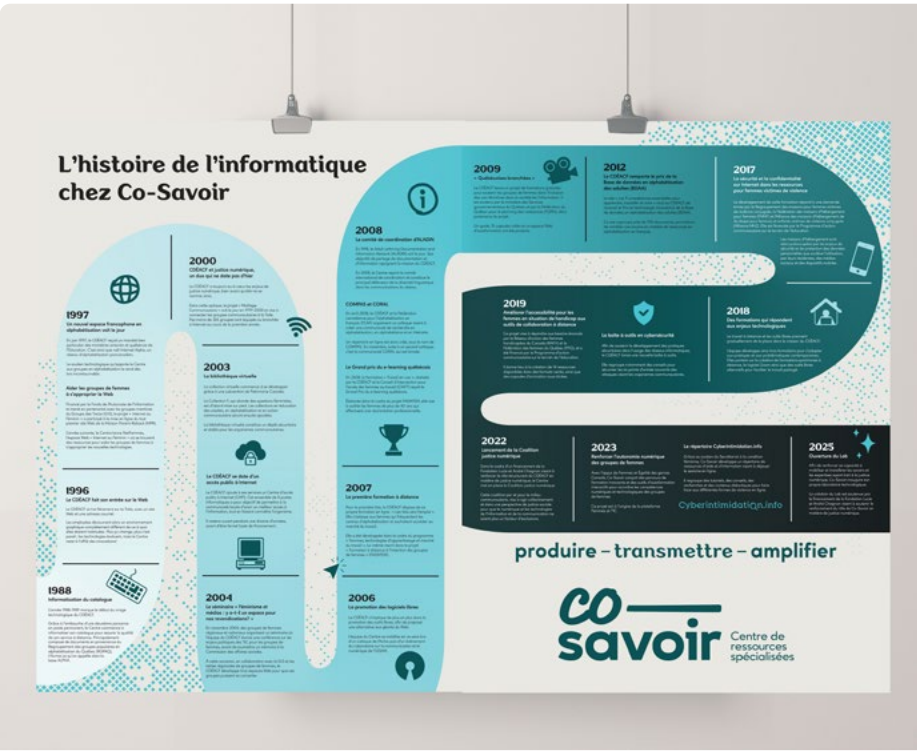
7
activités gratuites au Lab

Cette année a par ailleurs été marquée par une décision difficile : à l'automne 2025, nous avons dû rendre payantes les formations jusqu'alors gratuites pour les groupes en alphabétisation membres de Co-Savoir. Cette mesure, directement imposée par le désengagement financier du gouvernement provincial, a eu des conséquences immédiates et mesurables. Le nombre d'inscriptions dans ce secteur est passé de 40 à 15 personnes par rapport à l'année précédente. Ce recul ne reflète pas une diminution des besoins, elle illustre une réalité préoccupante : l'accès à la formation devient conditionné par la possibilité de payer. Dans un contexte où les inégalités numériques s'accentuent, cette situation risque d'accroître toujours plus les écarts entre les capacités des organismes et les besoins des populations.

Le Lab : revisiter notre histoire pour nous donner les moyens de notre avenir

En septembre 2025, Co-Savoir a inauguré son laboratoire technologique lors d'un événement marquant. Le Lab incarne notre engagement envers la justice numérique sous sa forme la plus concrète : un espace physique où expérimenter, apprendre et questionner notre rapport aux technologies et à leur évolution.

Pour l'occasion, nous avons sélectionné des morceaux de notre ligne du temps, qui permettent de retracer l'histoire parallèle de Co-Savoir, de l'informatique et des technologies numériques. Affichée dans le Lab, elle révèle ce que peu de gens savent : Co-Savoir, alors encore connu sous le nom de CDÉACF, était déjà sur le Web en 1996, avait déjà connecté des centaines d'organismes communautaires à Internet dès le début des années 2000, promouvait les logiciels libres dès 2006, et formait des groupes de femmes aux enjeux numériques et à la cybersécurité bien avant que le terme ne soit monnaie courante.



Cette **ligne du temps** ne se veut pas seulement un outil commémoratif, mais plutôt la preuve que nos expertises actuelles en justice numérique, en accessibilité et en autonomie technologique ne sont pas apparues subitement. Elles sont le fruit de plus de 30 ans de pratiques, d'expérimentations et d'engagements constants envers les milieux que nous desservons aujourd'hui.

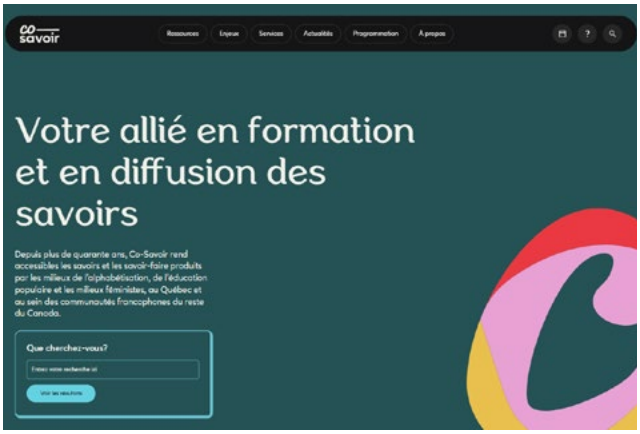
Accéder à notre ligne du temps complète

Poursuivre un chantier numérique de grande ampleur

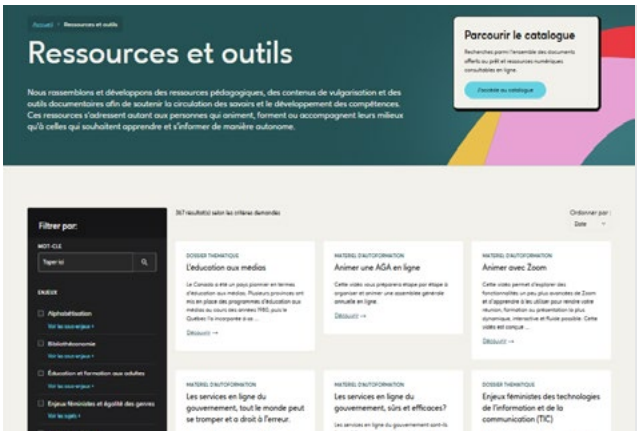
Repenser notre présence en ligne et l'accès que nous donnons à la somme des savoirs que nous hébergeons, c'est bien plus que simplement changer de plateforme. En effet, c'est l'occasion de mieux incarner qui nous sommes, ce que nous offrons et à qui nous nous adressons. L'architecture du nouveau site a donc été pensée en fonction des besoins réels de nos membres, et un important travail de fond a été mené pour simplifier et rationaliser nos contenus et nos ressources.

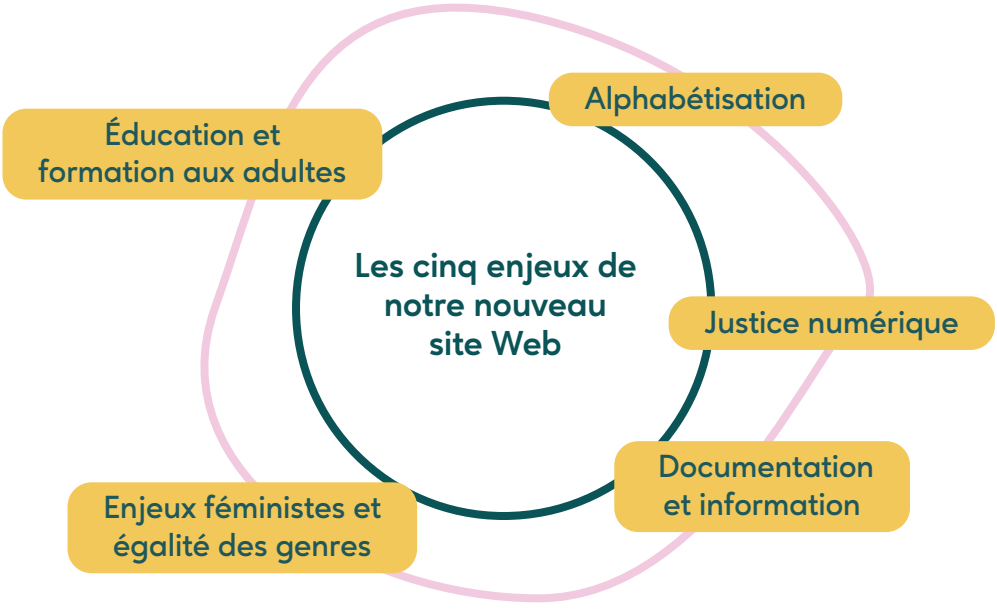
Le lancement se fera de manière incrémentale : une première version sera mise en ligne cet été, puis les contenus seront enrichis et développés au fil du temps. Cette approche, adaptée à notre réalité financière et organisationnelle actuelle, nous permet de ne pas sacrifier la qualité au profit de l'efficacité. L'ancien site, quant à lui, restera accessible en parallèle, car il constitue une archive irremplaçable que nous tenons à préserver.

Cette refonte constitue un levier stratégique majeur pour améliorer l'accès aux ressources, renforcer notre visibilité et soutenir le recrutement de membres. Il incarne également notre nouveau positionnement, puisque nos trois axes historiques (alphabétisation, éducation et formation aux adultes, condition des femmes) en ont vu naître deux nouveaux.



Un avant-goût de notre futur site web





Une audience en ligne qui continue de croître

En 2025-2026, nos abonnements ont connu une croissance significative sur l'ensemble de nos canaux :

Facebook
+294

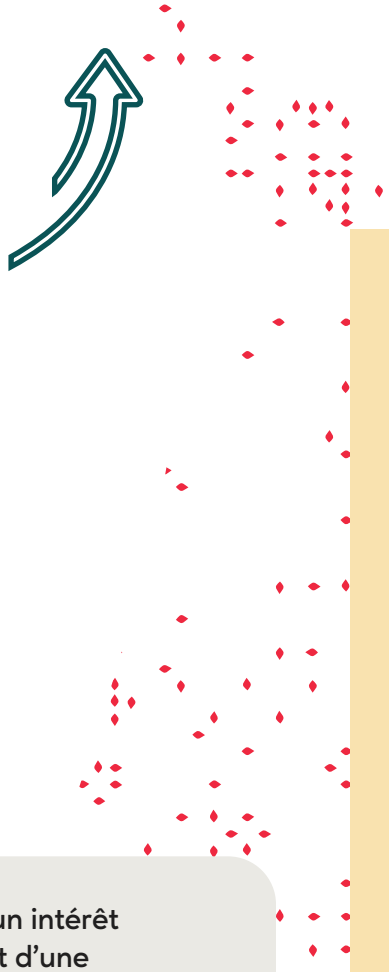
Instagram
+230

Mastodon
+27

Bluesky
+32

LinkedIn
+308

YouTube
+108



Cette progression témoigne d'un intérêt croissant pour nos expertises et d'une présence numérique qui gagne en visibilité.

Nos autres plateformes attirent toujours l'attention :

799
visites sur cyberintimidation.info

702
visites sur femmes-tic.com

165 037
visites sur notre **bibliothèque virtuelle**

Poser les bases d'une campagne de recrutement

En 2025-2026, Co-Savoir s'est doté d'un nouveau dépliant promotionnel présentant ses services et son unicité dans le paysage communautaire. Il constitue la première étape d'une campagne de recrutement de membres qui prendra son plein essor l'an prochain.

Vulgariser la justice sociale : une nouvelle ressource pour les milieux communautaires

Pour le 8 mars 2026, Co-Savoir a publié une toute nouvelle ressource de vulgarisation sur les concepts clés liés à la justice sociale. Elle aborde des notions fondamentales pour les milieux communautaires et militants : systèmes d'oppression, intersectionnalité, privilèges, accessibilité universelle, luttes sociales...

L'objectif était clair : rendre accessibles des concepts souvent réservés aux milieux académiques, en les ancrant dans des réalités concrètes et dans une approche d'éducation populaire. Chaque notion est présentée en langage plus clair, avec des exemples, pour favoriser une appropriation collective plutôt qu'une simple consultation.

Consulter les vignettes

Célébrer les pratiques de diffusion des savoirs féministes

Cette année a marqué la clôture d'un projet de longue haleine mené en partenariat avec Relais-femmes et financé par le Secrétariat à la condition féminine : « Produire, diffuser et faire rayonner des formes de savoirs féministes pour une plus grande participation de toutes les femmes dans la société du savoir, de l'information et des instances décisionnelles traditionnelles ».

Le 23 avril 2025, nous avons organisé un webinaire sur la vulgarisation des savoirs et la littératie, en collaboration avec La Marie Debout. Fanny St-Pierre Bonnier a notamment présenté la bibliothèque féministe, les outils d'éducation populaire et les activités de groupes que la Marie Debout ont mis sur pied avec les femmes impliquées.

Merci aux 12 organismes et collaborateurices qui ont contribué à animer cet espace : ADA X, Sara Hébert, Relais-Femmes, Cyber Love Garden, le Centre d'intégration au marché d'emploi (CIME), la Maison Parent-Roback, le Service d'Entraide Passerelle, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, l'Espace de la diversité, la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) et La Marie Debout.

Une foire aux pratiques féministes pour clore en beauté

Le 22 mai 2025, nous avons organisé une foire aux pratiques féministes réunissant 86 participant·es autour de 15 activités réparties en trois blocs : formations et ateliers, kiosques, arts médiatiques et culture numérique. Un espace d'échange et de repos non-mixte était par ailleurs mis à disposition des personnes Autochtones, Noires et de Couleur.

Selon les formulaires de rétroaction, plusieurs participant·es ont souligné n'avoir jamais assisté à une foire féministe aussi dynamique et diversifiée. Pour l'occasion, une série de produits aux slogans évocateurs a par ailleurs été créée, prolongeant le message de l'événement bien au-delà de la journée elle-même.



86
participant·es

L'atelier zines avec Sara Hébert

+300
participant·es



Élise en pleine conférence

Partager nos apprentissages au-delà de nos milieux

Le 30 octobre 2025, Co-Savoir a présenté les connaissances produites dans le cadre de ce projet lors d'un évènement unique qui combinait la 3e édition de la Journée des savoirs ouverts de Projet collectif et la 4e édition de L'audace des possibles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), tenu au Musée McCord Stewart. Élise Ross-Nadié est intervenue dans le cadre de l'activité « Aux frontières des savoirs », discutant des liens entre intelligence artificielle, technologies émergentes et savoirs féministes. Cette participation à un événement rassemblant plus de 300 personnes a été une occasion forte de positionner nos expertises dans un espace interdisciplinaire.

Co-Savoir : un acteur sollicité et des présences qui comptent

Malgré une année marquée par l'incertitude, Co-Savoir a maintenu et développé un réseau actif de collaborations et de représentations. Nos expertises sont reconnues et notre voix porte bien au-delà de nos propres murs.

Nos représentations

Co-Savoir est un membre fondateur de la Maison Parent-Roback (MPR), et cette appartenance se traduit concrètement. En effet, un membre de l'équipe siège au conseil d'administration, une membre s'implique dans l'initiative Brique et Mortier, qui vise la rénovation de l'immeuble qui nous abrite, et l'équipe participe régulièrement aux activités offertes par la MPR et ses membres tout au long de l'année. Nous siégons également sur le conseil d'administration de Relais-femmes, membre déposant et partenaire stratégique de Co-Savoir.

Au sein de la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF), Co-Savoir participe aux cinq assemblées annuelles et une membre de l'équipe s'implique activement dans un comité de travail.

Le 15 octobre 2025, nous avons présenté nos services et ressources lors d'une communauté de partage organisée par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), élargissant ainsi notre rayonnement au-delà du Québec.

Par ailleurs, à la demande du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), nous avons produit une bibliographie sur l'intelligence artificielle. Nous espérons pouvoir inscrire ce partenariat ponctuel dans un temps long.

Co-Savoir entretient également des liens réguliers avec Communautique, le Groupe des 13 (G13), l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et Projet Collectif.

Cette année, Sarah Bouabdallaoui, agente de développement et de formation TIC, a été invitée à siéger sur le jury de la 17e édition du Prix Égalité Thérèse-Casgrain, une reconnaissance de notre expertise et de notre crédibilité dans les milieux féministes.



Élise et Laura à la Marche mondiale des femmes

Le 18 octobre 2025, nous avons participé à l'action de clôture québécoise de la Marche mondiale des femmes.

Pour l'occasion, nous avons mis à jour notre dossier spécial :

Consultez le dossier spécial



Une mobilisation historique face à une situation devenue critique

Le mouvement Communautaire à boutte, qui exprime le ras-le-bol du milieu communautaire face au sous-financement chronique et au désengagement de l'État, résonne profondément avec ce que Co-Savoir vit cette année. Nous n'avons pas participé à la grève, notre réalité organisationnelle ne nous le permettait pas, mais nous relayons les mobilisations.

Ce que porte le Communautaire à boutte, c'est exactement ce que raconte ce rapport : des organismes essentiels, sous-financés, qui continuent de faire leur travail malgré tout, mais qui refusent de le faire en silence pour autant.

Nos partenariats

La Coalition justice numérique

La Coalition justice numérique (CJN), que Co-Savoir a fondé et anime, s'est rencontrée quatre fois cette année, réunissant des représentant·es de huit organismes : l'Ardoise, le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), Co-Savoir, Communautique, la Fédération des femmes du Québec, le Lab2038, la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE), la Puce, et le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) s'est également joint aux échanges à titre d'observateur.

Cette année a été celle de l'analyse stratégique. La CJN a posé les bases d'une identité visuelle et d'une présence sur les réseaux sociaux, et a amorcé son plan d'action articulé autour de quatre axes principaux : visibilité et notoriété, information et sensibilisation, mobilisation et actions, développement des représentations.

Les discussions y ont été riches et ancrées dans les réalités des milieux : fracture numérique et services publics en voie de dématérialisation, projet de loi 92 sur l'identité numérique, utilisation de l'IA dans les décisions gouvernementales, enjeux de cybersécurité pour les personnes les plus vulnérables. Un sous-comité de travail a été mis sur pied pour recenser l'ensemble des services publics touchés par le virage numérique à l'échelle du Québec.

L'année se conclut sur une perspective prometteuse : un premier congrès en présence est prévu le 16 avril 2026 à Sherbrooke pour réfléchir et travailler sur l'avenir de la Coalition. C'est une étape importante vers l'autonomisation d'un espace collectif que Co-Savoir a contribué à faire naître et qui grandit maintenant par lui-même.

Wikipédia : s'inscrire dans des chantiers collectifs et militants



Co-Savoir a collaboré cette année avec Les sans pagEs, un projet féministe de contribution à Wikipédia, dans le cadre d'ateliers tenus au Lab. Dans la même veine, une rencontre officielle a réuni le Lab-Delta, Co-Savoir et l'équipe suisse de Noircir Wikipédia, une initiative qui vise à renforcer la représentation des personnes noires sur l'encyclopédie libre, dans le contexte de la création d'une équipe montréalaise du projet. Ces collaborations s'inscrivent pleinement dans notre engagement envers la justice épistémique.

La campagne sur la souveraineté numérique au Québec



Visuel de la campagne

En juin 2025, Co-Savoir a joint sa voix à celle de la Ligue des droits et libertés (LDL), de FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre, du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) pour lancer la campagne « Reprenons le contrôle de nos données ». Cette campagne exige du gouvernement du Québec qu'il cesse de sous-traiter l'hébergement de nos données à des entreprises privées étrangères et qu'il développe ses propres infrastructures, en mettant d'avantage l'accent sur les logiciels libres.

Notre co-coordonnatrice à la stratégie et au développement, Lise Chovino, l'a dit clairement : la fiabilité de l'infrastructure numérique publique et la confidentialité des renseignements personnels ne devraient dépendre ni d'intérêts capitalistes, ni de rapports de pouvoir géopolitiques.

Amplifier nos expertises et défendre nos valeurs

Depuis juin 2025, plusieurs membres de l'équipe contribuent au projet Savoirs communautaires, financé par le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) et mené par la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF). Ce projet vise la création de quatre formations asynchrones destinées au milieu communautaire ainsi qu'une offre d'activités d'accompagnement.

Co-Savoir a apporté son expertise de contenu à la formation sur les Communications, pour y intégrer des perspectives ancrées dans nos valeurs : accessibilité, alternatives libres aux plateformes GAMAM, écriture inclusive, protection des données personnelles (Loi 25) et cybersécurité. Au-delà de la coordination des réunions de travail, le rôle de Cyrielle Casse et de Julie Orhon a été de proposer un regard critique et d'introduire des contenus qui sortent des sentiers battus de la communication numérique que nous pourrions qualifier de dominante.

Co-Savoir a également été impliqué dans la révision des contenus de la formation Enjeux sociaux. Silvie Brouillette, Manon Huberland et Laura Simard-Lemaire ont ainsi veillé à analyser de manière féministe et constructive les contenus produits.

Finalement, Co-Savoir participe au comité d'évaluation des formations, par l'intermédiaire de Françoise Tani, remplacée il y a peu par Mélissa Lessard. Ce comité se poursuivra jusqu'en décembre 2026.

Un projet collectif implique de composer avec une pluralité de visions et de cultures organisationnelles. L'équipe de Co-Savoir a investi un effort considérable pour faire valoir ses perspectives tout au long du processus. Cette expérience exigeante renforce notre conviction que notre voix – critique et alternative – a sa place dans ces espaces de réflexion et de mise en commun de nos savoirs et savoir-faire communautaires.

Le projet Ripostes, du centre de formation populaire (CFP) et de Pair

Co-Savoir a contribué à la création de listes bibliographiques accompagnant une série de vidéos : Transformation sociale, Participation citoyenne, Autonomie et Vie démocratique et associative. L'équipe a également assuré le catalogage des ressources. Un travail discret mais structurant, qui témoigne de la pertinence toujours renouvelée de nos expertises documentaires et de notre engagement en faveur de la mémoire des groupes communautaires.

Nous avons également entretenu des liens serrés avec :

- L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Alliance MH2)
- GCV Informatique
- Le Lab2038
- SAS-Femmes
- La Clinique de cyber-criminologie de l'Université de Montréal, et particulièrement Fyscillia Ream
- L'Université du Québec à Montréal, et particulièrement Virginie Thériault

Numérique, discrimination et violences : nos expertises sollicitées

Co-Savoir a été invité à contribuer à plusieurs épisodes du balado Interface : nos expériences numériques, animé par la professeure Mélanie Millette. Lise Chovino y est intervenue pour discuter de contrôle, de harcèlement numérique, des angles morts en matière de protection des victimes, ainsi que des moyens de renforcer la prévention et le soutien. Élise Ross-Nadié a quant à elle discuté de son expérience en tant que femme noire sur les applications de rencontres. L'idée n'était pas seulement d'aborder le racisme sexuel et la manière dont les logiques numériques accentuent certaines formes de discrimination, mais aussi de présenter des formes de résistance et de réappropriation de ces espaces.

Écouter le balado

Par ailleurs, Sarah Bouabdallaoui a été interviewée par Raphaëlle Corbeil, de la Gazette des femmes, sur les liens entre numérique et violence conjugale.

Lire l'article

Ces interventions publiques illustrent la crédibilité de Co-Savoir comme référence sur les enjeux de violences facilitées par les technologies numériques.

Nos membres

Co-Savoir compte cette année 184 membres, contre 197 l'année dernière. Cette diminution s'explique par un double mouvement : 37 départs, dont une concentration notable dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'éducation et formation des adultes (les deux milieux directement touchés par nos coupures de financement et la suspension de certains de nos services), et 24 nouvelles adhésions qui témoignent d'un intérêt maintenu pour Co-Savoir malgré le contexte difficile.

1
membre honoraire :
Rosalie Ndejuru, , fondatrice et directrice générale durant 27 ans

8
membres déposants :

- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
- Regroupement Naissances Respectées (RNR)
- Relais-femmes
- Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)
- Réseau d'action des femmes handicapées (RAFH) Canada

24
groupes nationaux et provinciaux

114
groupes locaux et régionaux

37
membres sympathisants individuels

Organismes membres par secteurs d'activités

64
groupes en alphabétisation

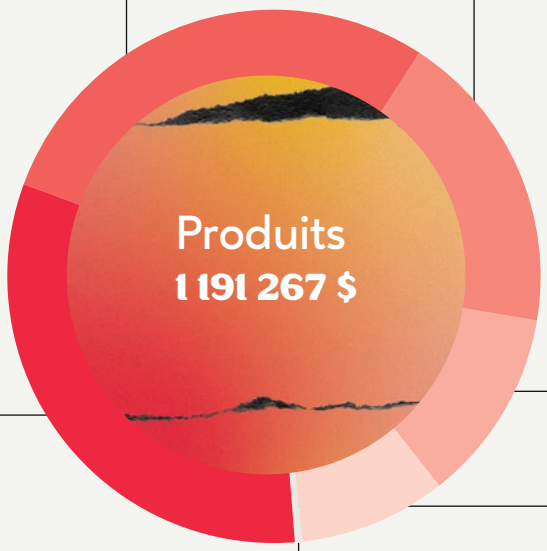
28
groupes en condition des femmes

10
organismes en éducation et formation des adultes

Décès de Claudie Solar

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Claudie Solar, professeure retraitée du département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Chercheuse engagée, Claudie a consacré une grande partie de sa carrière à la place des femmes en éducation des adultes. Elle a collaboré avec nous sur de nombreux projets et elle était une alliée de longue date des milieux féministes et de l'éducation des adultes. Sa présence nous manquera.

États financiers
2025-2026



219 997 $

Revenus autonomes

340 506 $

Fondation Lucie et André Chagnon

139 437 $

Secrétariat à la condition féminine - Diffusion

379 332 $

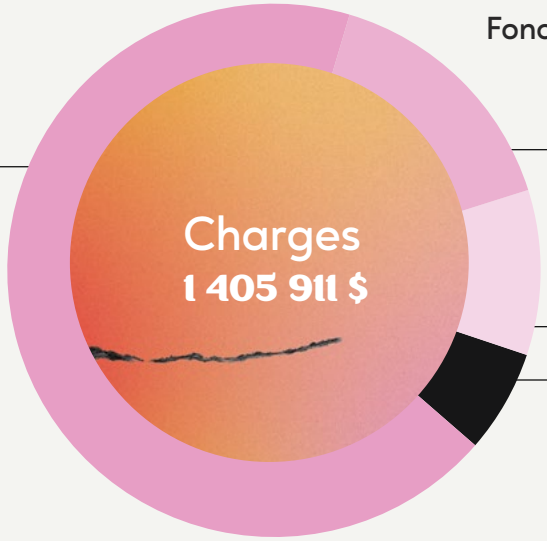
Ministère de l'Éducation du Québec - PACTE

106 482 $

Secrétariat à la condition féminine - SIV

5 513 $

Subventions salariales



218 548 $

Fonctionnement

140 816 $

Activités et projets

958 686 $

Salaires et charges sociales

87 861 $

Honoraires

Regarder vers l'avenir

L'année 2025–2026 marque un point de bascule, mettant en lumière à la fois la fragilité de notre modèle actuel et la grande pertinence de notre mission.

Dans un contexte où les inégalités d'accès aux savoirs et aux technologies s'accentuent, le rôle de Co-Savoir apparaît plus essentiel que jamais.

Les prochaines années seront déterminantes. Elles nécessiteront :

- Des alliances renforcées
- Des financements structurants
- Une reconnaissance accrue du rôle des organismes comme le nôtre

Co-Savoir est prêt à poursuivre ce travail. Encore faut-il que les conditions soient réunies pour le faire.

4 façons de nous soutenir et de faire partie de Co-Savoir

Devenez membre

C'est la façon la plus complète de nous rejoindre et de témoigner de votre confiance.

En devenant membre, vous contribuez à un organisme qui vise la démocratisation des connaissances, et vous participez concrètement à favoriser l'accès à des savoirs et des savoir-faire essentiels. Vous influencez nos orientations à l'assemblée générale, collaborez au développement d'une collection unique ancrée dans les réalités communautaires, et rejoignez un réseau de personnes et d'organismes engagés en faveur de la justice épistémique.

Déposez vos productions

Vos outils, guides, rapports, zines, mémoires... tout ce que votre organisme produit a de la valeur. Co-Savoir existe pour en préserver la mémoire et les rendre accessibles à celles et ceux qui en ont besoin.

En nous confiant vos productions, vous contribuez à une collection unique qui documente les savoirs, les pratiques et les luttes des milieux communautaires québécois et francophone canadien depuis plus de 40 ans.

Faites un don

Un don ponctuel ou mensuel nous permet de maintenir des services que peu d'organismes offrent. Chaque contribution compte, surtout dans une période où nos financements institutionnels sont fragilisés.

Amplifiez notre voix

Abonnez-vous à nos réseaux sociaux, partagez nos événements, parlez de nous. La visibilité que vous nous offrez élargit notre portée et renforce notre légitimité auprès des partenaires et bailleurs de fonds.

469, rue Jean-Talon O
Bureau 229
Montréal QC H3N 1R4

Téléphone : 514 876-1180
Sans frais : 1 866 972-1180
Courriel : info@co-savoir.ca

co-savoir.ca

co savoir

Devenez membre
Déposez vos productions
Faites un don
Amplifiez notre voix

co-savoir.ca